

Classe CM1-CM2 de l'École primaire publique de Saint-Jean de Touslas

Journée de classe du lundi 23 janvier / Organisation

CM2

Les 17 élèves de CM2 se rendront, en ma compagnie, au collège de secteur pour une demi-journée d'intégration dans des classes de sixième.

8h20	Accueil à l'école, comme les autres matins, à partir de 8h20 en classe
9h00	Car de la ligne 752 (Saint-Jean de Touslas – Le Bourg > Mornant – Collège Ronsard)
9h15	Accueil au collège par Madame la Principale, Monsieur le Conseiller Principal d'Éducation et les délégués de classe des classes de sixième
9h25	Immersion dans les classes de sixième par groupes de trois
11h30	Déjeuner au self-service du collège
12h30	Questions-Réponses au Centre de Documentation et d'Information avec Madame la Principale et Monsieur le Conseiller Principal d'Éducation
13h22	Car de la ligne 145 (Mornant – L'Arc Centre aquatique > Saint-Maurice sur Dargoire - Fontblanche)
14h00	Retour sur la demi-journée d'intégration, examen des emplois du temps des classes visitées et travail sur l'organisation personnelle que doit avoir un(e) collégien(ne)

Les élèves de CM2 inscrits lundi 23 janvier à la cantine de l'école ont été désinscrits du service par mes soins. L'Association des Familles gestionnaire de la cantine remboursera les sommes versées.

Pour le règlement du repas au self-service du collège, merci d'apporter avant le jour de la sortie 4,90€ (par chèque à l'ordre de « OCCE Coop CM n°69/0825/02 » ou en espèces) Merci de m'indiquer sur le cahier de liaison de votre enfant, le cas échéant, les intolérances alimentaires et les régimes particuliers.

CM1

Les 14 élèves de CM1 seront accueillis de 9h00 à 14h00 dans les trois autres classes de l'école.

8h20	Accueil à l'école, comme les autres matins, à partir de 8h20 en classe
9h00	Travail en autonomie (français et mathématiques) dans une classe d'accueil
14h00	Avec leurs camarades de CM2 : Examen des emplois du temps des classes de sixième et travail sur l'organisation personnelle que doit avoir un(e) collégien(ne) + Correction des exercices effectués en autonomie dans les classes d'accueil

Bien cordialement, François Morel

Classe CM1-CM2 de l'École primaire publique de Saint-Jean de Touslas

Journée de classe du lundi 23 janvier / Organisation

CM2

Les 17 élèves de CM2 se rendront, en ma compagnie, au collège de secteur pour une demi-journée d'intégration dans des classes de sixième.

8h20	Accueil à l'école, comme les autres matins, à partir de 8h20 en classe
9h00	Car de la ligne 752 (Saint-Jean de Touslas – Le Bourg > Mornant – Collège Ronsard)
9h15	Accueil au collège par Madame la Principale, Monsieur le Conseiller Principal d'Éducation et les délégués de classe des classes de sixième
9h25	Immersion dans les classes de sixième par groupes de trois
11h30	Déjeuner au self-service du collège
12h30	Questions-Réponses au Centre de Documentation et d'Information avec Madame la Principale et Monsieur le Conseiller Principal d'Éducation
13h22	Car de la ligne 145 (Mornant – L'Arc Centre aquatique > Saint-Maurice sur Dargoire - Fontblanche)
14h00	Retour sur la demi-journée d'intégration, examen des emplois du temps des classes visitées et travail sur l'organisation personnelle que doit avoir un(e) collégien(ne)

Les élèves de CM2 inscrits lundi 23 janvier à la cantine de l'école ont été désinscrits du service par mes soins. L'Association des Familles gestionnaire de la cantine remboursera les sommes versées.

Pour le règlement du repas au self-service du collège, merci d'apporter avant le jour de la sortie 4,90€ (par chèque à l'ordre de « OCCE Coop CM n°69/0825/02 » ou en espèces) Merci de m'indiquer sur le cahier de liaison de votre enfant, le cas échéant, les intolérances alimentaires et les régimes particuliers.

CM1

Les 14 élèves de CM1 seront accueillis de 9h00 à 14h00 dans les trois autres classes de l'école.

8h20	Accueil à l'école, comme les autres matins, à partir de 8h20 en classe
9h00	Travail en autonomie (français et mathématiques) dans une classe d'accueil
14h00	Avec leurs camarades de CM2 : Examen des emplois du temps des classes de sixième et travail sur l'organisation personnelle que doit avoir un(e) collégien(ne) + Correction des exercices effectués en autonomie dans les classes d'accueil

Bien cordialement, François Morel